



LA POLLUTION PLASTIQUE, UN FACTEUR MAJEUR DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE

À l'échelle mondiale, entre 24 et 95 millions de tonnes de plastique sont rejetés chaque année dans les écosystèmes terrestres et aquatiques, affectant gravement la biodiversité, déjà fragilisée par une sixième extinction de masse.

Suite à la COP 30, Mateo Cordier, enseignant-chercheur en économie de l'écologie au CEARC (Cultures, Environnements, Arctique, Représentations, Climat) revient sur cet aspect non négligeable de la pollution.

Sans conteste, la production de plastique aggrave la crise écologique et climatique actuelle. Outre les atteintes à la biodiversité, ces atteintes ont également des conséquences directes pour la santé humaine. « La consommation de poissons et fruits de mer s'accompagne désormais de l'ingestion de particules de plastique, aujourd'hui détectées dans le corps humain », explique Mateo Cordier. « Leur présence est associée à un nombre croissant de pathologies, parmi lesquelles des troubles hormonaux, des cancers, l'infertilité masculine, l'obésité ou l'endométriose.

Par ailleurs, la production et la consommation de plastiques contribuent fortement au changement climatique. En 2019, l'industrie plastique représentait environ 5,3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sans changements profonds, ces émissions pourraient doubler, voire tripler d'ici 2050. Or, pour rester compatible avec

l'objectif de limitation du réchauffement à + 1,5 °C, la demande mondiale de plastiques devrait dès maintenant diminuer de 3 % par an (et ce chaque année jusqu'en 2050), alors qu'elle augmente aujourd'hui de 4 % par an », souligne le chercheur.

Vers une souhaitable réorientation des investissements

L'Assemblée nationale française a voté, le 19 novembre 2025, la suppression de l'article proposant la taxe plastique, visant à réduire les emballages inutiles et à encourager le recyclage. « La suppression de cette taxe constitue un signal politique préoccupant. Elle illustre l'influence persistante des lobbys industriels dans l'élaboration des politiques publiques, au détriment des alertes portées par la communauté scientifique et les associations environnementales.

D'autres leviers existent toutefois pour réduire la pollution à la source. Le développement du réemploi, notamment via des systèmes de consigne pour les bouteilles en verre, apparaît comme une alternative crédible aux plastiques à usage unique. Des expérimentations sont actuellement menées dans quatre régions françaises en vue d'une généralisation », relève l'économiste. « Des orientations complémentaires pourraient inclure la suppression des subventions publiques à l'industrie pétrochimique, dont dépend 99 % de la production plastique, ainsi que la réorientation des investissements vers une sortie progressive des plastiques non essentiels. Un débat législatif sur l'interdiction progressive des plastiques jugés non essentiels pourrait même être engagé », suggère Matéo Cordier.

La difficile transition vers une économie bas-carbone

« La COP30 de 2025 a mis en évidence le poids considérable de l'industrie des énergies fossiles dans les négociations climatiques. Plus de 1 600 lobbyistes de ce secteur étaient présents, un nombre supérieur à celui de presque toutes les délégations nationales. Plusieurs ont eu accès aux espaces officiels de négociation, tandis que la majorité des acteurs de la société civile, dont les scientifiques, restaient en marge des discussions », indique-t-il. « Cette situation révèle un déséquilibre persistant : l'accès aux lieux de décision demeure largement conditionné par la capacité financière et l'influence économique. Dans ce contexte, l'émergence d'une transition crédible vers une économie bas-carbone apparaît extrêmement difficile », conclut le chercheur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le CEARC est rattaché à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ)

.

Crédits photo : Unsplash

